#### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

#### SECRETARIAT GENERAL

DES RESSOURCES HUMAINES





### APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT AU POSTE DE SECRETAIRE GENERAL DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION NATIONALE DES ETATS ET GOUVERNEMENTS DE LA FRANCOPHONIE (CONFEMEN)

La Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) est une structure d'information, de réflexion et de concertation entre les Ministres de l'Éducation Nationale de la Francophonie. Elle compte aujourd'hui 41 États et Gouvernements membres.

Conformément au mandat qui lui a été confié par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, elle assure la concertation entre les Ministres et les responsables du secteur de l'éducation, définit les orientations de la programmation Éducation/Formation soumise à l'approbation des Sommets, contribue à l'élaboration et à l'évaluation des politiques éducatives nationales dans la Francophonie. Elle participe également au dialogue mondial sur l'éducation en faisant valoir le point de vue des ministres francophones lors des réunions mises en place par d'autres organisations spécialisées ainsi que les institutions financières internationales.

Le Secrétaire Général, nommé par la conférence ministérielle, joue un rôle primordial dans l'accomplissement de ces missions. Le mandat de l'actuel Secrétaire Général arrive à son terme le 31 décembre 2017. Ainsi, le nouveau Secrétaire Général sera recruté au terme d'une procédure mettant en concurrence tous les ressortissants des pays membres éligibles.

A cet effet, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat a marqué son accord pour que le Ministère de l'Education Nationale lance un appel à candidatures ouvert à tous les ressortissants gabonais intéressés, remplissant les conditions requises, et encourage les candidatures féminines.

#### Durée du mandat :

Le mandat du Secrétaire Général est d'une durée de quatre (4) ans, renouvelable une seule fois.

## Description du poste :

Sous l'autorité du Président en exercice, le Secrétaire Général :

- représente la CONFEMEN auprès des États et Gouvernements membres ainsi qu'auprès des organisations internationales et de tous les acteurs de l'éducation susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par la session ministérielle ;
  - assiste le Président en exercice dans l'accomplissement de son mandat ;
- veille à la préparation, au suivi et à la mise en œuvre des décisions prises par la conférence ministérielle et, tout particulièrement, à la liaison politique avec les instances de la Francophonie et à la synergie des interventions avec l'OIF, les opérateurs et autres institutions de la Francophonie;
- fait valoir le point de vue de la CONFEMEN, en participant activement aux grandes concertations internationales relatives à l'éducation et négocie avec les institutions financières, les modalités de leur soutien à la rénovation des systèmes éducatifs des pays membres ;
- anime et coordonne l'ensemble des activités du Secrétariat Technique Permanent et fait mieux connaître ses activités, notamment dans les domaines de la documentation et de la recherche ;
- garantit la circulation de l'information entre les différentes instances de l'organisation ;
  - veille au renforcement de la visibilité et de la notoriété de la CONFEMEN.

# Formations et expériences :

La candidate ou le candidat devrait:

- être détenteur d'un diplôme universitaire de niveau maîtrise ou plus ;
- avoir exercé de hautes responsabilités dans le secteur éducatif, de préférence dans le secteur de l'éducation de base ;
- démontrer une capacité et une expérience suffisantes pour mener un dialogue au niveau politique ;
- avoir une bonne connaissance des organisations internationales et des enjeux de la Francophonie ;
- avoir une excellente maîtrise du français ; la capacité à communiquer en anglais sera considérée comme un atout.
  - \* Toute formation ou expérience jugée équivalente sera prise en compte.

### Dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **29 décembre 2017** au cabinet du Ministre de l'Education Nationale, sis au quartier Batterie 4, Avenue MIHINDOU-MI-NZAMBA, au 3ème étage de l'Immeuble Interministériel. Ces dossiers seront constitués des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae complet;
- Des photocopies des diplômes légalisés.

Un jury ministériel composé à cet effet, sera chargé de conduire et de gérer tout le processus de réception de candidatures, d'examen et de sélection des trois (3) candidats retenus.

Fait à Libreville, le

Le Ministre

Nadine Patricia ANGUILE Epse OBAME